

La Société des Gens de Baignade

pour l'accès et l'usage publics des plans d'eau

Québec, le 15 décembre 2003

Monsieur Paul Martin
Premier Ministre du Canada
Gouvernement du Canada

OBJET : pour le 400^e anniversaire de Québec en 2008, une réalisation démocratique et populaire, comme le Parc des Champs de Bataille l'a été pour les Fêtes de 1908.

Monsieur le Premier Ministre,

De plus en plus de personnes, d'organismes et d'élu(e)s sont d'avis qu'il est temps de prévoir l'aménagement d'un plan d'eau *public* à la tête du bassin Louise, tel que promis aux Québécois par le gouvernement fédéral, cela dès 1981. Jouissant d'une localisation exceptionnelle au milieu de la nouvelle ville de Québec, au point central de la piste cyclable du littoral, à même le quartier touristique et ses millions de visiteurs, jouxtant le Marché du Vieux-Port, le projet de plage publique et populaire possède tous les atouts pour réussir. Sa réalisation créera une diversification bienvenue de l'offre touristique à Québec. Du point de vue économique, social ainsi qu'au niveau de la santé publique, l'effet produit serait remarquable.

Un engagement du gouvernement du Canada

En 1981, le gouvernement du Canada s'est publiquement engagé à aménager **deux** plans d'eau dans le bassin Louise intérieur, le premier dédié à de multiples usages populaires, le second réservé en exclusivité à une marina (cf. annexe). Trois ministres fédéraux (libéraux), MM. Gilles Lamontagne, Pierre Bussièrès et Paul Cosgrove, donnèrent leur accord précisément à un plan d'aménagement qui comprenait un *Bassin de tête* séparé de la marina, ouvert aux besoins et usages à la fois de la population résidante ainsi que des visiteurs et touristes.

Cette approche maintient intégralement le rôle de zone tampon entre l'urbain et le portuaire que remplit présentement le bassin Louise, rehausse l'attractivité de la Marina en y jouxtant une grande plage publique et contribue à la mise en valeur de projets actuellement considérés par la Mairie de Québec. Imaginons seulement une future Place de France – un projet délicat, pertinent, dépourvu de symbolisme outrancier –, tel que suggéré par le ministre français de la Culture Jean-Jacques Aillagon, profitant de la proximité d'une plage urbaine hyper-accessible, longue de quelques centaines de mètres, l'équivalent de quelque 30 piscines municipales !

LE BASSIN LOUISE AUJOURD'HUI



Un plan d'eau inaccessible à la population : un potentiel inexploité

LA PLAGE AMYOT EN 2008



Une réalisation populaire et durable pour le 400^e de Québec : la Plage Amyot

Un atout de taille pour la marina

Une plage publique, accessible gratuitement, constituerait un atout de taille pour la Marina du Port. Qu'ils soient membres en règle ou seulement visiteurs, les amateurs de nautisme se retrouveraient aux premières loges pour profiter eux-mêmes de cette populaire attraction accessible gratuitement ! Suite au simple déplacement de quelques quais flottants (sans perdre une seule place à quai), la marina s'étendrait alors un peu plus dans la partie est du bassin, plus près de l'écluse, section d'ailleurs inutilisée depuis 20 ans.

En outre, un tel équipement contribuerait à diversifier l'offre touristique de la Capitale en procurant aux résidents et aux touristes une attraction nouvelle et inespérée : une vaste plage avec tous les plaisirs de la baignade...en pleine ville ! En automne, on apprécierait la location de chaloupes, canots et autres kayaks. Durant la saison hivernale, le plan d'eau se verrait transformé en grande patinoire à deux pas du Marché et de la chaude ambiance des cafés du Vieux-Québec, sans compter que l'endroit se prêterait bien à la pêche blanche sur la glace...au centre-ville. Sans oublier la plongée sous-marine en toutes saisons... -

La plage deviendrait une des principales attractions de la Ville...et de la Marina

Imaginons maintenant la population résidante, les employés du centre-ville ainsi que les touristes empruntant l'escalier de style prévu par M. le Maire pour aller ensuite plonger dans une eau fraîche, prendre du soleil, flâner dans les boutiques des rues adjacentes, faire des emplettes au Marché du Vieux-Port pour ensuite se restaurer à l'ombre de quelques arbres ou parasols autour du plan d'eau. Sans compter que la nouvelle plage publique deviendrait vite la principale attraction...de la Marina elle-même. Les amateurs de nautisme auraient enfin accès à tous ces plaisirs de l'eau qui leur sont à ce jour interdits, nulle partie du bassin n'étant actuellement aménagée pour le plaisir des *gens*. En effet, toute la surface liquide n'est conçue à l'heure actuelle que pour servir à une seule fonction, soit l'entreposage de bateaux.

Enfin, imaginons maintenant ce même endroit durant la saison hivernale : patiner sur une grande surface sécuritaire et facile d'entretien, à proximité immédiate du Marché ainsi que des cafés des rues Saint-Paul et Saint-André, tout en jouissant pour la première fois depuis quatre siècles d'un accès visuel à l'une des plus belles façades urbaines d'Amérique du nord. L'endroit deviendrait tellement populaire été comme hiver que cette réalisation créerait un équipement public incontournable de la nouvelle économie de Québec.



Photo Couturier

En accueillant le grand public à la tête de l'actuel bassin Louise avec une plage en été et une patinoire en hiver, on ferait bien davantage que de créer un nouveau lieu de convivialité urbaine. On donnerait enfin à des centaines de milliers de résidents de la Capitale et à des millions de visiteurs un accès visuel été comme hiver à l'une des plus belles façades urbaines d'Amérique du nord.

Au plan technique, la reconfiguration de l'assiette même de la tête du plan d'eau ne présente aucun problème. Un bassin de tête était prévu dès le début des années 80 par le ministère fédéral des Affaires urbaines et un évacuateur d'eau (vers la rivière Saint-Charles) est déjà en place. L'augmentation du volume liquide dans le bassin de tête contribuerait par ailleurs à maintenir une eau de qualité, une nécessité compte tenu des milliers d'utilisateurs par jour en période estivale. C'est là travail d'architectes et d'ingénieurs. Mentionnons que l'École d'Architecture organisait récemment une *Charrette* architecturale portant sur le secteur bassin Louise – Vieux Port et que la majorité des équipes étudiantes ont recommandé une plage ou des facilités balnéaires au bassin Louise, tellement la chose va de soi lorsqu'on y pense. Quant aux aspects sécuritaires, une plage en pente douce présente bien moins de danger que les quais verticaux actuels, desquels personne ne trouve pourtant à redire. Si la proximité de l'eau en ville constituait une menace, Venise, Bruges, Amsterdam et combien d'autres villes maritimes telles Québec seraient fort mal loties...

Un projet des plus rentables quant à l'économie et au tourisme

La centralité géographique du bassin Louise constitue de loin le facteur prépondérant quant à la rentabilité économique, sociale (y compris en santé publique) et touristique d'un tel équipement, accessible en quelques minutes à pied à partir de la plupart des quartiers centraux ou par le transport en commun, jouxtant le quartier fréquenté par des millions de touristes. Au Québec, contrairement aux États-Unis ou en Europe, nul n'a jamais évalué les retombées économiques de l'implantation d'équipements riverains tels les plages, rampes de mise à l'eau, etc. En ce qui a trait aux infrastructures riveraines, rappelons que selon le *United States Corps of Engineers*, pour chaque dollar public investi en opérations et maintenance dans le domaine de la récréation (campings, lieux de pique-niques, rampes de mise à l'eau, plages et sentiers de nature), les usagers dépensent en moyenne 64 dollars, ce qui revient à créer un emploi à chaque fois que l'État investit 312 dollars.¹

Les Américains consacrent annuellement au-delà de 100 millions de dollars (US) à l'aménagement et au maintien de plages publiques. La seule ville de Virginia Beach a dépensé 103 millions \$ pour réaménager son fameux *boardwalk* et sa plage.² En Europe, la plage fait partie intégrante des atouts économiques de toute ville littorale. Selon le Secrétariat d'État français au Tourisme, chaque touriste dépense quotidiennement 23,5 euros sur les plages du pays, pour un chiffre d'affaires global du *business des plages* de 19 milliards d'euros.³ Au Québec, la destruction de la plupart des plages du Saint-Laurent depuis une génération a été perçue comme une fatalité. Dans la région de la Capitale, sur la rive nord, ce sont les gouvernements eux-mêmes qui ont éliminé presque toutes les anses qui auraient pu donner un accès convivial au fleuve...ainsi que des retombées touristiques et économiques conséquentes. Un seul et unique plan d'eau protégé, facilement accessible à la fois par la population et les touristes, a survécu aux destructions littorales des 40 dernières années: le bassin Louise. Pourquoi ? Des groupes de citoyens ont réussi de haute lutte à faire cesser son remplissage par l'Administration portuaire, qui voulait implanter à cet endroit des fonctions industrielles.

L'exemple du Village des Sports

Le succès phénoménal du Village des Sports de Valcartier illustre bien la rentabilité de l'usage populaire et *physique* des plans d'eau, même sous nos latitudes: 500,000 visiteurs par année; 500 emplois l'été et 325 l'hiver; 50 employés permanents, le tout obtenu en offrant une variété d'expériences surtout aquatiques « *dans le fond d'un bois où il n'y a pas de route principale* », selon l'entrepreneur et propriétaire Guy Drouin. Peut-on seulement imaginer le potentiel liquide présentement inutilisé au bassin Louise, un plan d'eau situé au cœur de Québec, ville touristique, aujourd'hui interdit d'usage à la population *sous peine d'amende ou de prison* ?

Une vitrine internationale de savoir-faire urbain

Nous proposons donc un concept européen d'usage populaire du littoral urbain : après Paris-plage, Budapest-plage ou Toulouse-plage prendrait place Québec-plage ! Avec une différence fondamentale, toute à l'avantage de Québec : la jouissance réelle et physique des plaisirs de l'eau au centre-ville pour tout le monde, sans distinction de fortune ni de niveau social, sous les murs mêmes du Vieux-Québec listé au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Un projet innovateur, aux retombées économiques et sociales considérables, y compris dans le domaine de la santé publique, susceptible d'améliorer considérablement la qualité de vie et l'attractivité de la Capitale, réalisable à temps pour 2008, date du 400^e anniversaire de fondation de Québec. La vieille cité de Champlain montrerait qu'elle sait se réinventer en innovant résolument pour établir de nouveau des échanges normaux entre ses citoyens et leur fleuve, comme elle a réussi à le faire à quelques reprises au cours des quatre derniers siècles.

Présentation du concept de plage publique à la tête du bassin Louise

À votre titre de Premier Ministre du Canada, nous apprécierions avoir l'occasion de vous présenter l'essentiel des tenants et aboutissants du projet, une information disponible sur *Power Point*. Nous avons eu l'occasion de le faire devant des élu(e)s municipaux de Québec et ces derniers s'en trouvèrent fort impressionnés. Nous pensons qu'il pourrait en être de même pour vous. Au début de la nouvelle année, nous contacterons votre Cabinet à cet effet.

Veillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par:

Léonce NAUD, président

Conseiller principal (1982-1997), Secrétariat à la mise en valeur du Saint-Laurent, Gouvernement du Québec
Membre, Conseil d'Administration (1989-1997) de Association internationale Villes et Ports (Le Havre)
Membre, Comité sur la gestion des propriétés portuaires (1987-1997), Canadian Ports and Harbours Association
Vice-président (1996-2003), Comité consultatif du programme fédéral-provincial Saint-Laurent Vision 2000
Président 2000 - 2003, Comité ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches (Saint-Laurent Vision 2000)

Société des Gens de Baignade

872, avenue Turnbull, # 2, Québec G1R 2X3 Site internet : www.gensdebaignade.org

☎ (1) 418. 640. 0406 ✉ NAU@videotron.ca

1. H. Roger Hamilton, Chief, Resource Analysis Branch, U.S. Army Corps of Engineers, *Economic Effects of Recreation at U.S. Army Corps of Engineers Water Resources Projects by State*, 15 August 1996, 86 p. Voir aussi: <http://coastalcoalition.org>

2. Sylvie Ruel, *La Virginie - Pour la mer, les plages et les parcs*, Le Soleil, Québec, 10 juin 2000.

3. On consultera, par exemple <http://www.afit-tourisme.fr/article52.html> ou <http://www.foncier.org/articles/Littoral.html>. En Europe, l'accès pour tous aux rivages et aux plaisirs de l'eau constitue un volet des politiques de santé publique. Au Québec, la réflexion ne fait que débiter sur ce point. Voir : *Aux plages, citoyens - Un spécialiste de la santé publique* [Dr Éric Dewailly] *veut que la population se réapproprie le fleuve Saint-Laurent*. Charles Côté, La Presse, Montréal, 16 juin 2003.